Programme d'action de Xavier Darcos pour 2009

Une école primaire renforcée au service des élèves en difficulté

- De nouveaux programmes pour l'école maternelle et élémentaire : plus courts, plus lisibles, recentrés sur les connaissances fondamentales avec des progressions annuelles en français et en mathématiques
- Un dispositif national d'évaluation des acquis des élèves en français et en mathématiques : janvier 2009 en CM2 et mai 2009 en CE1
- Une nouvelle organisation de la semaine scolaire : le samedi matin est rendu aux familles
- Deux heures d'aide individualisée par semaine mises en place dès l'apparition des difficultés pour les élèves volontaires
- Des stages de remise à niveau en français et en mathématiques offerts pendant les congés scolaires aux élèves de CM1 et de CM2
- Un nouveau traitement de la difficulté scolaire : 1500 maîtres spécialisés redéployés dans des écoles en difficulté et 1500 maîtres spécialisés affectés en surnombre dans une ou deux écoles en difficulté

Un nouvel élan pour l'école maternelle

- L'école maternelle est une école à part entière, dont les finalités ont été clarifiées avec les programmes 2008 pour permettre aux élèves de se préparer aux apprentissages de l'école élémentaire.
- Quatre mesures clé vont contribuer à mieux reconnaître sa spécificité :
 - Pour mieux faire connaître l'école maternelle auprès des familles, un guide pour les parents sera diffusé dès le mois de mars 2009, en partenariat avec l'association générale des enseignants des écoles maternelles (AGEEM).
 - Pour mieux former les enseignants, un plan national de formation à l'entrée dans le métier et de formation continue est lancé pour les enseignants de maternelle.
 - Pour mieux appuyer les équipes pédagogiques et valoriser l'action de l'école maternelle au plan local, un pôle pédagogique spécifique est créé dans chaque département.
 - Pour mieux accompagner la pédagogie dans les classes maternelles, de nouvelles « ressources pour faire la classe » sont publiées

La rénovation de la voie professionnelle

- La rénovation vise à élever le niveau général de qualification, à favoriser l'insertion professionnelle et à lutter contre les sorties sans qualification
- λ Elle se caractérise par :
 - La mise en place d'un cycle de référence en 3 ans après la classe de 3ème pour l'obtention du bac pro contre 4 ans auparavant
 - Le maintien des diplômes intermédiaires (notamment BEP rénové), acquis en cours de cursus
 - Le développement de lycées des métiers
- Concertée depuis septembre 2007 avec les organisations syndicales et les instances professionnelles, la rénovation a permis à près de 67.000 jeunes de s'inscrire en bac pro 3 à la rentrée 2008.
- λ Elle est généralisée à la rentrée 2009

Une amélioration des perspectives professionnelles des enseignants (1/2)

- λ Pour les enseignants déjà en fonction:
- L'amélioration du pouvoir d'achat engagée depuis 2007 sera poursuivie par l'amélioration des déroulements de carrière
- De nouvelles perspectives seront offertes: diversification des missions (ex professeur tuteur), mobilité encouragée, formation continue valorisée

De nouvelles perspectives pour les enseignants (2/2)

- En début de carrière l'élévation du niveau de recrutement se traduit par :
 - L'attribution d'une prime d'entrée dans le métier de 1.500 € depuis la rentrée 2008
 - Une revalorisation salariale pour les enseignants recrutés à partir de 2010
 - Une entrée dans le métier facilitée grâce à une formation universitaire professionnalisante, des modalités adaptées d'affectation et un tutorat personnalisé assuré par des enseignants expérimentés
 - Une formation continuée pendant les premières années d'enseignement

Les objectifs de la réforme du recrutement et de la formation des maîtres (1/2)

- Améliorer la formation des enseignants dans notre pays par une hausse de leur niveau de qualification universitaire et une meilleure préparation au métier
- Mieux reconnaître la profession d'enseignant en permettant une revalorisation du début de carrière
- Mieux intégrer la formation des enseignants français dans le cadre européen

Des maîtres plus qualifiés et mieux formés (2/2)

- Hausse du niveau de qualification universitaire des maîtres : tous les professeurs sont désormais recrutés au niveau du master
- Concours nationaux recentrés sur la maîtrise des connaissances disciplinaires, la capacité à organiser et présenter un enseignement, la connaissance du système éducatif
- Préparation progressive et professionnalisante au métier d'enseignant pendant le master :
 - des périodes d'observation en écoles ou établissements en M1
 - des stages de pratique accompagnée et des périodes en responsabilité en M2
- Un meilleur accompagnement lors de l'entrée dans le métier :
 - Pendant la première année, chaque enseignant sera tutoré par un enseignant expérimenté
 - Un effort particulier de formation continue pendant les premières années de néo-titulaires
- Dispositif d'incitation (bourses au mérite et complément de bourses sociales) pour attirer vers le métier d'enseignant les étudiants les plus motivés et promouvoir la diversité sociale

La poursuite de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique

- Un point de départ consensuel : les points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée signés en juin 2008
- Un nouveau chargé de mission pour la réforme du lycée auprès du ministre de l'Education nationale : Richard Descoings, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
- Un calendrier précisé : rapport d'étape en mai 2009 et conclusions en octobre 2009 pour une mise en œuvre à partir de septembre 2010
- Une consultation élargie à de nouveaux acteurs dans toutes les académies : l'ensemble des lycéens, les professeurs, les familles et la société civile
- Lancement d'expérimentation dans des lycées innovants et volontaires dès septembre 2009

De nouveaux services d'orientation

- Pour être réellement efficace, l'orientation doit être choisie et non subie, ce qui suppose que tous les élèves bénéficient d'un accès égal à une information personnalisée.
- Sous l'égide de l'ONISEP et regroupant des conseillers d'orientation mais aussi des autres acteurs connaissant les différents secteurs d'activité économique, un nouveau service d'aide à l'orientation par téléphone et internet sera ouvert à compter de la rentrée 2009. Il sera disponible tous les jours de la semaine jusqu'à 20h00.
- Un « bilan personnel d'orientation » sera expérimenté dans les classes de 3^{ème} de l'académie de Limoges
- Dans le cadre des expérimentations, des lycées pourront créer une semaine de l'orientation en milieu d'année
- Le site de l'ONISEP est rénové avec l'implantation d'un système de géo-localisation actualisée des formations;
- L'action des COPSY sera renforcée dans les établissements connaissant les problèmes d'insertion et de décrochage les plus lourds

Lutte contre l'absentéisme

- En 2007, 2,4 % des collégiens étaient absentéistes, 4,6% des lycéens et 10,9% des lycéens professionnels.
- L'absentéisme et le décrochage ont un effet direct sur les résultats des élèves, l'insertion professionnelle et sur les faits de violence hors l'établissement.
- Son traitement nécessite une réponse rapide et une information immédiate et souvent répétée avec les familles
- 5.000 médiateurs de la réussite scolaire (*emplois aidès*) seront implantés dans les établissements à partir de mars 2009 pour établir le lien entre l'Ecole et les familles et faire retourner à la scolarisation les élèves absentéistes

λ Objectif:

- Action ciblée sur les 100 établissements connaissant le plus ce phénomène (-30% en 1 an)
- Décrochage : Diminuer de 10% le nombre de décrocheurs en 1 an et augmenter de 10 % les réponses « positives » pour les décrocheurs repérés dans les 215 quartiers de la politique de la ville

Renforcer les dispositifs de prévention et de lutte contre la violence à l'école

- Faire évoluer les règlements intérieurs des établissements pour introduire de nouvelles pratiques, comme les travaux d'utilité collective, et adapter les réponses disciplinaires
- Diffuser un Code de la paix scolaire à l'intention des élèves dans l'ensemble des collèges et des lycées
- Généraliser les conventions départementales d'aide aux victimes et les partenariats police/justice/éducation nationale
- Déployer, pour les nouveaux enseignants, le module de formation à l'autorité expérimenté dans l'académie de Créteil

Créer une « académie en ligne »

- La France se divise aujourd'hui en 30 académies
- Dès la rentrée prochaine, une 31^{ème} académie, virtuelle, sera créée pour proposer, en ligne, l'intégralité du programme de cours, du cours préparatoire à la terminale.
- L'ensemble de ces cours pourra être téléchargé gratuitement, conformément aux principes fondateurs de l'école républicaine et sera également accessible partout dans le monde.
- L'académie en ligne permettra à des adultes, ayant interrompu leurs études de manière précoce, de prolonger leur formation, aux familles de disposer d'un support de révision pendant les congés d'été
- Elle sera aussi un puissant instrument de la coopération éducative avec les pays en développement, notamment francophones.
- Cette académie en ligne sera également l'opérateur d'un service nouveau d'aide scolaire à distance, proposé aux élèves et à leurs familles, notamment pour les congés.